

F-Paris: postal and telecommunications services
OJ S 221/2012 16/11/2012
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SGIM
Postal address: 58 quai de Jemmapes
Town: Paris
Postal code: 75010
Country: France
Contact person: Cécile Boulmier - responsable marchés
For the attention of: M. Olivier Leblanc
E-mail: c.boulmier@sgim-fr.com
Telephone: +33 144532650

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.sgim-paris.fr>
Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>
Electronic submission of tenders and requests to participate: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_DnPoX2TWkZ

Additional information can be obtained from:

Official name: SGIM
Postal address: 58 quai de Jemmapes
Town: Paris
Postal code: 75010
Country: France
Contact person: direction du patrimoine
For the attention of: Alban Charrier
E-mail: a.charrier@sgim-fr.com
Telephone: +33 178415148

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: SGIM

Postal address: 58 quai de Jemmapes
Town: Paris
Postal code: 75010
Country: France
Contact person: responsable marchés
For the attention of: Cécile Boulmier
E-mail: c.boulmier@sgim-fr.com
Telephone: +33 178415197
Fax: +33 144532632

Internet address: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_DnPoX2TWkZ

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

FFTH opérateur d'immeubles.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 5: Telecommunications services

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Contrat d'installation, de gestion, d'entretien et de renouvellement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique sur les immeubles du patrimoine de la SGIM.

II.1.6. CPV code(s)

64000000 Postal and telecommunications services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Installation, gestion, entretien, renouvellement de Lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour 12 000 logements existants environ et, à titre indicatif, 2 500 logements supplémentaires susceptibles d'entrer dans le patrimoine de la SGIM au cours des 6 prochaines mois et 150 logements supplémentaires par an environ (Nombre de logements susceptibles d'être acquis chaque année par la SGIM évalué à titre indicatif, sur la base des acquisitions effectives des trois dernières années).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 180 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations visées objet de la consultation seront intégralement prises en charge par le Titulaire sans contrepartie financière conformément aux termes de l'article L.33-6 du code des postes et communications électroniques.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'offre peut être présentée par une seule entreprise ou par un groupement d'opérateurs économiques. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- 2° En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidats sont toutefois informés que si le candidat retenu s'est présenté sous la forme d'un groupement conjoint, il devra obligatoirement modifier la forme de son groupement après attribution du marché et prendre la forme d'un groupement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants le cas échéant (Dc1 ou forme libre).

A fournir pour chaque candidat unique ou chaque membre du groupement candidat:

- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- déclaration du candidat (DC2 ou forme libre),
- déclaration sur l'honneur (DC2 ou forme libre) que le candidat n'entre dans aucun des cas prévus à l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics,
- document(S) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: A fournir pour chaque candidat:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques

professionnels.

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un des renseignements ou documents demandés, il pourra prouver sa capacité par tout autre document permettant d'en attester de manière équivalente.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat devra produire un dossier de présentation de l'entreprise qui précisera notamment (de manière non exhaustive):

- En matière de services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité des moyens à la disposition de son entreprise,
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,
- Les références de l'entreprise en termes de clients / projets, dans le respect des règles de confidentialité et du secret en matière industrielle et commerciale, à savoir la liste des clients univers bailleurs (préciser à chaque fois le sujet et la période) ou toute autre liste de références permettant de démontrer la capacité technique et professionnelle de l'opérateur économique,
- Une note sur l'organisation de la société ainsi que le détail de ses moyens humains.

1. Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années;

2. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celles du marché.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les candidats admis au dialogue sont sélectionnés sur la base des deux critères suivants, pondérés comme suit: - Capacité technique: moyens humains et matériels (50 %) -Capacités financières et économiques à mener à terme une opération globale de d'envergure et de complexité comparables (50 %).

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

40 12 61

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.12.2012 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

15.1.2013

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Procédure dialogue compétitif conformément aux articles 38 à 40 du décret 2005-1742 du 30.12.2005.

Conditions de remise des candidatures: Les candidatures doivent être remises par tout moyen permettant de déterminer de manière certaine la date et l'heure de la réception.

- transmission par voie électronique sur le site www.achatpublic.com,
- transmission sur support papier et informatique dans un CD Rom obligatoire: soit par une remise en mains propres du lundi au vendredi de 9:00 à 12:30 et de 13:40 à 17:30, soit par recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée au Point I.1) du présent avis en précisant sur l'enveloppe: "candidature relative au dialogue compétitif FFTH opérateur d'immeubles - ne pas ouvrir". Indiquer le nom du candidat.

En cas d'envoi de candidature dématérialisée, les candidats peuvent envoyer une copie de sauvegarde (support physique électronique ou papier) clairement identifiée comme telle, placée dans un pli scellé et envoyée dans les Délais impartis.

Pour les candidats établis à l'étranger tout document non rédigé en langue française devra être accompagné.

D'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi.

Que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4, boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

VI.5. Date of dispatch of this notice

14.11.2012